



## La journée nationale du solaire photovoltaïque

### DZPV2014

Le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) a organisé à Alger, le mercredi 25 Juin 2014, la première journée nationale du solaire photovoltaïque DZPV2014.

Dans son mot d'ouverture, le Directeur Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique, le Professeur Hafid Aourag a affirmé que l'Algérie cherche à maîtriser sa propre industrie de fabrication de panneaux photovoltaïques pour accompagner les entreprises algériennes qui émergent dans le domaine.

Les établissements de recherche sont prêts à apporter leur contribution pour mettre en place une stratégie nationale de développement du photovoltaïque et permettre à notre pays de disposer de sa propre industrie, a-t-il déclaré.

En outre, le Pr Aourag a relevé que l'Algérie possède des conditions climatiques particulières et doit développer sa propre industrie adaptée aux conditions locales, les produits importés peuvent être confrontés à des « problèmes de durabilité à cause de la chaleur et de l'ensablement ».

Selon le Pr Aourag, il existe des études économiques encourageantes, un marché important à l'échelle nationale, des chercheurs compétents et des PME qui ont investi le marché du photovoltaïque.



De son côté le directeur de l'EPST CDER, le Professeur Noureddine Yassaa a présenté un rapport technique montrant la progression des EnR dans les différents pays. Par ailleurs, le Directeur du CDER a annoncé la signature de conventions de coopération avec : la société SKTM du groupe sonelgaz, le parc Dounia ainsi que plusieurs institutions de renommée mondiale.

Le Pr Noureddine Yassaa a cité également les différentes activités que le CDER entreprend dans le domaine du pho-

totovoltaïques portant entre autres, sur le développement des onduleurs, des méthodes de stockage, réalisation et études des onduleurs PV, test et caractérisation de grande installation mobile, smart Grid (réseaux électriques intelligents)...

Il a annoncé que l'année 2014 constitue une année charnière pour les énergies renouvelables en Algérie avec la promulgation des textes de lois fixant les tarifs d'achat garantis pour l'électricité produite à partir des installations utilisant la l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne.

Ces incitations, tant attendues, vont donner un nouvel élan à la filière des énergies renouvelables dans notre pays.

Dans ce contexte, la Directrice des autorisations et concessions à la CREG Dalila Ramla a présenté le cadre réglementaire régissant la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables ou des systèmes de cogénération en mettant l'accent sur la loi n°02-01 du 05 février 2002 relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations.

A cet effet, la Directrice Dalila Ramla a cité également les principales dispositions contenues dans la loi n° 02-01 et ses textes d'applications portant entre autres sur le principe d'octroi de primes pour les producteurs utilisant les EnR, le droit du producteur de connecter ses installations aux réseaux de distribution de l'électricité, le placement prioritaire sur le marché, et l'obligation pour le concessionnaire d'acheter la totalité de l'électricité produite dans le cadre de régime spécial.

Sur le même thème le, Directeur du programme des systèmes urbains des énergies renouvelables de l'Université des Sciences Appliquées de Vienne, le Pr. Hubert Fechner a présenté le rôle du solaire photovoltaïque dans le processus de transition énergétique.

Afin de promouvoir l'énergie solaire photovoltaïque en Algérie, Mr. Martin Spath, consultant senior dans l'énergie solaire, ECN Solar energy Hollande a fait une présentation intitulée silicon-based photovoltaics for Algeria. Dans le même registre le Dr Harry Wirth, Directeur de la division des modules photovoltaïques, à l'institut Fraunhofer, Allemagne à intervenu sur l'assurance de la qualité des centrales PV.



En marge de cette journée, une convention de partenariat et de collaboration scientifique et technique a été signée entre le CDER et l'usine de fabrication des panneaux solaires CONDOR. Le Directeur des énergies renouvelables de condor électronique Mr Ben Hamada Bou alem a déclaré, à ce propos, que cette convention consiste à mettre en relation l'industriel avec le chercheur dans le domaine des énergies renouvelables notamment en ce qui concerne le solaire et ce pour une meilleure collaboration sur le plan formation et recherche dans les nouvelles technologies. Mr Benhammada a fait une présentation du process de l'usine panneaux PV de CONDOR.



En parallèle des présentations, plusieurs entreprises ont présenté leurs produits et services dans le domaine des énergies renouvelables, notamment Condor, Aurès solaire, ainsi que Sonelgaz, Sonatrach, Bergan, Africaverre et Cencorp.



L'objectif de la journée DZPV2014 était de réunir les différents acteurs évoluant dans le domaine du photovoltaïque en Algérie afin de déclencher la réflexion sur une stratégie commune dans ce domaine, apporter l'expertise du chercheur, la vision de l'industriel et voir comment encourager l'investissement dans ce domaine.

*Kaddour Hakima,  
Chargé de l'information scientifique et technologique (CDER).*

